

Découverte de grue cendrée morte dans un champ

ven. 07/11/2025 11:19

À :DDPP 57 (Direction Départementale de la Protection des Populations de la Moselle) <ddpp@moselle.gouv.fr>;

Bonjour,

Un habitant de la commune de Volstroff nous a alerté qu' une grue cendrée avait été découverte dans un champ.

Ne sachant que faire, j'ai appelé l'Office Français de la Biodiversité qui m'a déclaré qu'ils n'étaient plus chargés de récupérer les oiseaux morts. Il m'a cependant donné la procédure suivante:

- se protéger avec des gants et un masque FFP 2, récupérer l'oiseau dans un sac-poubelle fermé, hermétiquement en faisant attention à ne pas faire échapper l'air du sac vers son visage.

-Se désinfecter les chaussures par la suite. Prendre contact avec les services d'écarrissage pour savoir s'ils prenaient en charge ces oiseaux.

La mairie de Volstroff a pris contact avec le Cabinet de la Prefecture de la MOSELLE qui nous a demandé de prendre attache avec les services de la DDPP. Apparemment, nous n'aurions pas dû toucher à l'oiseau...

Pouvez-vous me donner la procédure complète en cas de découverte future d'oiseau mort sur la commune s'il vous plaît ?

Cordialement

Nicolas ROQUEL

Garde Champêtre

Communes de METZERVISSE / VOLSTROFF